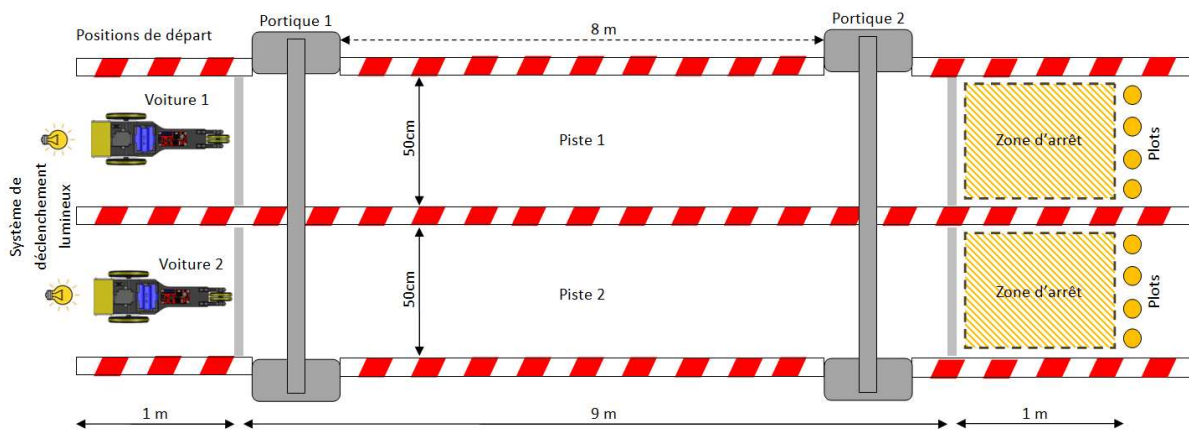




Annexe 2

Evaluation des performances

Lors de l'épreuve finale, les performances de l'objet technique conclu par les élèves seront évaluées au moyen de courses où deux véhicules s'affronteront côte à côte sur une piste installée au sol. Le schéma ci-dessous présente son organisation et ses dimensions (dessin non à l'échelle) :



Lors des courses, deux véhicules s'affronteront côte-à-côte sur deux pistes parallèles et identiques. Trois courses sont proposées à chaque équipe en utilisant le même véhicule à chaque fois. Aucune modification sur le véhicule n'est possible entre les courses. Un point par course gagnée sera attribué à l'équipe. Le véhicule doit parcourir la piste en ligne droite et en un minimum de temps puis s'immobiliser strictement dans la zone d'arrêt prévue à cet effet sans toucher les plots placés en fin de piste. Un point est attribué au véhicule qui franchit la ligne d'arrivée le premier et s'immobilise dans la zone prévue. Par contre, aucun point n'est attribué si les 2 véhicules sortent de la piste ou s'ils s'arrêtent en dehors de la zone prévue. Si un véhicule sort de sa piste et vient percuter le second, la course est automatiquement rejouée. Dans les autres cas, seul le jury peut autoriser à rejouer une course. Si aucune équipe n'arrive à se départager à l'issue des 3 courses initiales, des prolongations sont organisées avec désignation du vainqueur selon la règle de la « mort subite »